



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **APPS AGENCY SARL**, Rue Galilée 7,
1400 Yverdon-les-Bains
2. Date du prononcé de dissolution: 11.11.2016
3. Suspension de faillite: 14.12.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.01.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : l'exploitation d'une agence de création; de développement direct ou indirect, d'exploitation commerciale sous toutes formes de tous programmes informatiques dans tout but légal, de toutes applications pour ordinateurs, mobiles, tablettes ou autres, toute opération de courtage immobilier ou financement immobilier, la détention de parts ou actions de sociétés, la détention et l'exploitation de brevets. Par jugement rendu par le Président du Tribunal civil d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 11 novembre 2016, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731 b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions légales applicables à la faillite le 11 novembre 2016.

Office des faillites de l'arrondissement de
la Broye et du Nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

03228979

